

## **TERMES DE REFERENCE**

# **APPEL D'OFFRE POUR L'AUDIT FINANCIER DU « STRATEGIES PARTICIPATIVES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR DES TERRITOIRES ET DES ECOSYSTEMES RESILIENTS – SATER »**

**PROJET FINANCE PAR :**

- **AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT**
- **ACTING FOR LIFE**
- **AIR FRANCE**
- **FONDATION GROUPE EDF**

STRATEGIES PARTICIPATIVES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE POUR DES TERRITOIRES ET DES ECOSYSTEMES  
RESILIENTS

« SATER »

**Généralités :**

**Entité :** ACTING FOR LIFE

Association loi 1901

SIREN n° 335 232 831

6 rue de la Haye, 93290 TREMBLAY EN FRANCE, France

(Adresse postale : 6 rue de la Haye, BP 11911, 95731 Roissy Charles de Gaulle Cedex)

Tel : +33 1 49 34 83 13

**Objet :** Audit du Projet : « Stratégies participatives d'Adaptation au changement climatique pour des Territoires et des Ecosystèmes Résilients – SATER »

**Période à auditer :** 01/01/2024 – 31/12/2026

**Nombre d'audit :** 2, un audit par tranche soit sur les périodes du 01/01/2024-30/06/2025 et du 01/07/2025-31/12/2026

**Date limite de dépôts des offres :** 02/10/2024 à 23h59 (UTC + 2h)

**Date estimée de démarrage :**

- Réunion de cadrage : dans les 3 mois suivants l'attribution du marché
- Audit de la première tranche : **juillet – août 2025**

**Lieux de l'audit :**

- Partenaire Fondation ALMA : Colombie (Bogota, une éventuelle sortie sur le terrain à Chimichagua et La Gloria en fonction des besoins et de la situation de sécurité )
- Acting for Life et rapport consolidé : France (Roissy Charles de Gaulle)

**Responsable du dossier :** Marion MARTINEZ, Chargée d'appui financier

## Table des matières

I.	Avant-propos .....	4
II.	Description du projet .....	4
III.	Objectif de l'audit.....	6
IV.	Organisation de l'audit .....	7
	IV1. Méthodologie et approche de l'audit.....	7
	IV2. Lieu d'Intervention.....	7
V.	Déroulement et Etendue de l'audit .....	7
	V1. Réunion de cadrage avec l'auditeur.....	7
	V2. La réalisation et la restitution de l'audit financier .....	7
VI.	Rapports à fournir.....	8
VII.	Documents de référence .....	8
VIII.	Proposition technique et financière .....	9
IX.	Traitements des applications .....	9
	IX.1 Evaluation des applications.....	9
	IX.2 Budget .....	10
X.	Envoi des offres .....	10
XI.	Annexes.....	11
	X.1 Budget du Projet.....	11
	X.2 Questionnaire à remplir par l'auditeur et à remettre à l'Agence Française de Développement. 12	

## **I. Avant-propos**

Acting for Life (AFL) est une organisation française de solidarité internationale, fondée en 1973, qui œuvre pour le développement économique et social territorial de populations vulnérables. Depuis 50 ans, elle poursuit le même objectif : lutter contre la pauvreté grâce à l'émergence d'organisations locales répondant aux défis de l'exclusion en Afrique, en Amérique Latine, en Asie et en Océanie.

L'ONG Acting for Life et ses 75 partenaires locaux agissent pour permettre à plus d'un million de personnes chaque année de pouvoir vivre dignement de leur travail sur leurs terres.

L'ONG Acting for Life a conçu et mis en œuvre un mode opératoire original et rigoureux, basé sur une approche partenariale globale pour l'élaboration de projets de développement économique et social territorial.

## **II. Description du projet**

La protection et la restauration des écosystèmes stratégiques tels que les zones humides sont un enjeu clé pour la planète, pour préserver les services écologiques qu'elles apportent (stockage de gaz à effet serre, régulation du cycle de l'eau, biodiversité, etc.). En effet, l'utilisation non durable des ressources naturelles, le manque de moyens techniques et financiers dans les territoires, la faible gouvernance et le changement climatique amplifient la dégradation environnementale et la vulnérabilité des populations rurales riveraines, qui sont déjà fortement défavorisées par le manque d'alternatives économiques.

Le projet SATER intervient en Colombie, dans le département du Cesar, dans les zones humides de la Ciénaga de Zapatosa, - site protégé par la Convention RAMSAR, et dans la Ciénaga de Sahaya. Ces deux écosystèmes, reliés par le fleuve Magdalena, subissent depuis plus de dix ans de fortes dégradations liées aux effets du changement climatique et à l'utilisation non durable des ressources naturelles.

Le projet contribue à améliorer la prise en compte des enjeux climatiques par les acteurs locaux pour renforcer la résilience environnementale et la souveraineté alimentaire des territoires. A travers des mesures d'adaptation au changement climatique, le projet intervient dans trois dimensions.

Au niveau environnemental, la plantation d'arbres, la création de pépinières et des systèmes sylvopastoraux, permettent de protéger et de restaurer les écosystèmes sources de moyens d'existence (pêche, agriculture, bois) et fournisseurs des services écologiques.

Au niveau socio-économique, la création des potagers familiaux et le soutien à la commercialisation de produits permettent de diversifier les initiatives économiques et les sources de revenus des familles. Au niveau de la gouvernance enfin, le renforcement et l'accompagnement technique des acteurs locaux favorisent une gouvernance partagée des ressources naturelles.

**Le tableau décrit le projet financé par l'AFD :**

Durée	36 mois, du 01/01/2024 au 31/12/2026
Budget total contractuel	616 667 €
Lieux	Colombie
Objectifs de l'action	<p><u>Objectif Global</u> : Contribuer à améliorer la prise en compte des enjeux climatiques par les acteurs locaux pour renforcer la résilience environnementale et la souveraineté alimentaire des territoires face aux impacts du changement climatique.</p> <p><u>Objectif Spécifique</u> : Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes de zones humides dans le département du César à travers la mise en œuvre de mesures d'adaptation basées sur les écosystèmes (AbE).</p> <p><u>Principaux impacts visés</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A la fin du projet 70% des bénéficiaires appuyés (dont 55% de femmes) mettent en œuvre des stratégies d'adaptation AbE (pour mesurer l'efficacité du renforcement et l'appropriation par les bénéficiaires).</li> <li>- Augmentation de la biodiversité végétale (indicateur composé qualitatif qui permettra de suivre certaines variables dans un échantillon qui sera pris dans les aires d'interventions).</li> </ul>
Bénéficiaires directs	800 personnes approximativement (dont au moins 55% femmes) entre pêcheurs artisanaux, paysans, descendants afrocolombiens bénéficient des actions de protection et restauration écologique, diversification économique et renforcement des capacités.
Bénéficiaires indirects	13 792 personnes dans les municipalités de Chimichagua et La Gloria
Résultats attendus	<p><u>Résultat 1</u> : Des territoires à haute valeur environnementale pour l'adaptation au changement climatique sont protégés et restaurés de manière durable.</p> <p><u>Résultat 2</u> : Les communautés locales mettent en œuvre des actions de diversification productive et économique leur permettant d'améliorer leur sécurité alimentaire et l'accès au marché local.</p> <p><u>Résultat 3</u> : Les acteurs du territoire sont renforcés et des outils sont mis en œuvre pour favoriser une gouvernance participative et une gestion durable des écosystèmes.</p>

<p>Activités principales</p>	<p><u>Activité 1.1</u> : Mise en œuvre de mesures de protection, conservation et restauration écologique en s'appuyant sur une méthodologie participative AbE.</p> <p><u>Activité 1.2</u> : Renforcement de pépinières communautaires gérées par les femmes.</p> <p><u>Activité 1.3</u> : Sensibilisation et formation aux enjeux du changement climatique et de la gestion durable des écosystèmes à travers la méthodologie AbE.</p> <p><u>Activité 2.1</u> : Création et/ou renforcement de potagers familiaux agroécologiques.</p> <p><u>Activité 2.2</u> : Renforcement organisationnel et technique pour la création d'un réseau pour la commercialisation des produits agroécologiques.</p> <p><u>Activité 2.3</u> : Renforcement des capacités selon une approche basée sur l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).</p> <p><u>Activité 2.4</u> : Création et/ou renforcement de banques de semences communautaires.</p> <p><u>Activité 3.1</u> : Sensibilisation et formation en éducation environnementale des jeunes et renforcement des espaces communautaires (Maison de la Culture, Maison du Pêcheur).</p> <p><u>Activité 3.2</u> : Accompagnement technique et formation pour une planification environnementale et productive à travers le Plan de Vie (Plan de Vida) avec l'appui de l'Université Externado de Colombie.</p> <p><u>Activité 3.3</u> : Création d'une « école » d'animatrices locales</p> <p><u>Activité 3.4</u> : Mise en place d'un système communautaire de suivi des évolutions environnementales et climatiques.</p> <p><u>Activité 3.5</u> : Capitalisation d'expériences.</p>
------------------------------	---

### III. Objectif de l'audit

Le projet mis en œuvre par **Acting for Life**, financé à hauteur de 60% par l'AFD, doit faire l'objet d'un audit financier externe pour les dépenses réalisées au sein du projet. La recherche de l'auditeur externe est l'objectif des termes de référence ici présents.

L'auditeur sélectionné devra exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur le rapport financier établi par **Acting for Life** pour les dépenses mises en œuvre dans le cadre du projet. L'auditeur devra :

- Respecter la liste des vérifications à accomplir, présentée en annexe X,
- S'assurer de la conformité du rapport financier au modèle requis par l'AFD,
- S'assurer de l'éligibilité des dépenses effectuées durant le projet et reportées dans le rapport financier
- Se prononcer sur le respect des procédures listées dans la Convention de financement avec l'AFD et dans le guide méthodologique du dispositif d'appui aux OSC de l'AFD (<https://www.afd.fr/fr/les-organisations-de-la-societe-civile>)
- Certifier le rapport financier à présenter à l'AFD

## IV. Organisation de l'audit

### IV1. Méthodologie et approche de l'audit

Le consultant proposera une note méthodologique pour la réalisation de cet audit. Celle-ci devra notamment préciser la méthodologie d'échantillonnage permettant d'assurer la représentativité des dépenses à contrôler au niveau global et pour chaque rubrique budgétaire.

### IV2. Lieu d'Intervention

Les interventions se dérouleront principalement :

- au siège d'Acting for Life, situé au 6 rue de la Haye, BP 11911, 95731 Roissy Charles de Gaulle Cedex, et
- auprès du partenaire de l'OSC bénéficiaire de rétrocession en Colombie, la fondation ALMA, située au Parque Nacional Bogotá, Via Carabineros, Casa del Bosque Bogotá D.C. Colombia

En fonction du budget disponible et du contexte sécuritaire nous pouvons prévoir que certaines interventions soient effectuées à distance. A chaque fois que cela sera possible, nous privilégierons tout de même une intervention dans les locaux du partenaire d'Acting for Life.

Un budget estimatif des dépenses par pays/partenaire est donné à titre indicatif en annexe XI

## V. Déroulement et Etendue de l'audit

L'audit se déroulera en deux temps

### V1. Réunion de cadrage avec l'auditeur

Cette réunion **devra se tenir dans le mois suivant la signature du contrat**. L'objectif principal de cette réunion est une bonne compréhension par l'OSC du périmètre et des modalités de contrôle de l'audit. Elle doit lui permettre de renforcer les procédures internes indispensables au respect de ses obligations contractuelles afin, à terme, de faciliter le travail de contrôle de l'auditeur et de limiter au maximum le taux de dépenses inéligibles constatées en fin d'exécution de projet. Cette réunion peut également permettre à l'auditeur d'émettre des recommandations à l'OSC en début de projet.

### V2. La réalisation et la restitution de l'audit financier

L'examen comprendra comme tâches principales de :

- S'assurer que toutes les dépenses ont été encourues conformément aux dispositions prévues dans la Convention de financement et dans le guide méthodologique du dispositif d'appui aux OSC de l'AFD, avec une vigilance particulière sur les engagements relatifs à la passation des marchés.
- Vérifier les critères d'éligibilité des dépenses reportées dans le rapport financier
- Vérifier les ressources affectées au projet et la bonne imputation des dépenses par bailleur.

Les critères d'éligibilité des dépenses sont principalement les suivants :

- Les dépenses ont été réellement encourues et ce pendant la période couverte par la Convention de financement
- Les dépenses encourues étaient prévues au budget et sont classées dans la bonne catégorie budgétaire.

- Les dépenses encourues étaient nécessaires à la mise en œuvre du projet
- Les dépenses encourues et reportées dans le rapport financier ont été enregistrées et allouées au projet dans le système comptable d'**Acting for Life** ou dans celui de ses partenaires conformément aux normes de comptabilité applicables dans le pays d'établissement de ces derniers et aux pratiques comptables habituelles.

Les pièces justificatives du partenaire établi en Colombie étant émises dans la langue officielle du pays, l'auditeur devra pouvoir être en mesure d'effectuer l'analyse de ces pièces en **espagnol**.

L'auditeur réalisera l'ensemble des vérifications mentionnées dans la liste de vérification en Annexe 2. Si certains points n'ont pas pu être vérifiés, il conviendra de le préciser et d'en donner la raison dans la lettre de management.

## **VI. Rapports à fournir**

A l'issue de la réunion de cadrage décrite dans la partie V1 l'auditeur rédigera, en toute indépendance, une note de cadrage qui consignera ses principales recommandations pour la mise en œuvre de l'audit financier.

La réalisation de l'audit financier décrite dans la partie V2 devra avoir lieu :

- **Pour l'audit intermédiaire de la tranche 1 (01/01/2024-30/06/2025)** : entre le 15/07/2025 et le 31/08/2025, pour une remise du rapport d'audit à Acting for Life au plus tard le 31/08/2025,
- **Pour l'audit de la tranche 2 (01/07/2025-31/12/2026) et audit final (un rapport unique selon le modèle de compte-rendu financier de l'AFD)** : entre le 15/01/2027 et le 28/02/2027, pour une remise du rapport d'audit à Acting for Life au plus tard le 28/02/2027.

A l'issue de chaque mission d'audit auprès des partenaires, l'auditeur présentera une note de synthèse pour chacun des partenaires à Acting for Life, qui permettra l'élaboration du rapport financier consolidé.

L'ensemble des livrables de la mission d'audit seront restitués en français.

Le rapport doit impérativement justifier la vérification des dépenses, apporter des commentaires sur chacun des contrôles. Il doit indiquer le montant des dépenses déclarées inéligibles (également commenté pour chaque dépense concernée). Les procédures de mise en concurrence, les rétrocessions et les valorisations doivent également être évaluées et commentées.

La liste de vérification (cf annexe 2) doit être annexée au rapport d'audit.

Une lettre de management reprenant les principales conclusions du rapport de vérification des dépenses et formulant les principales recommandations.

## **VII. Documents de référence**

- Convention de financement du projet entre **Acting for Life** et l'AFD
- le guide méthodologique du dispositif d'appui aux OSC de l'AFD, en fonction de l'AMI auquel le projet a été déposé et sélectionné, est disponible sur le site de l'AFD : <https://www.afd.fr/fr/financements-projets-ong#11154>

- Conventions entre **Acting for Life** et chaque partenaire du projet
- Les rapports narratifs du projet
- Le rapport financier du projet au **30/06/2025** (rapport intermédiaire tranche 1) et au **31/12/2026** (rapport final).
- Le budget détaillé du projet
- Les pièces justificatives nécessaires aux vérifications

### VIII. Proposition technique et financière

Le consultant invité à soumissionner devra fournir les éléments suivants à **Acting for Life** :

Une proposition technique qui devra indiquer :

- La méthodologie proposée pour la conduite de l’audit
- Les références et expériences du consultant (3 pages maximum) ;
- Le CV du ou des intervenants et la répartition des responsabilités ;
- Le calendrier prévisionnel d’intervention ainsi qu’une estimation des charges en hommes/jours ;

Une proposition financière qui devra indiquer :

- Les coûts totaux de l’audit en EUR TTC
- Les modalités de paiement (échancier)

Le profil du consultant :

- L’associé signataire du rapport doit être un expert-comptable diplômé et membre des associations professionnelles des Experts Comptables.
- Les personnels associés devront avoir une expérience dans les audits projets financés par les bailleurs publics français.
- Application de standards professionnels reconnus (IFAC, IDEAS, ...)

### IX. Traitements des applications

#### IX.1 Evaluation des applications

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût :

- Offre technique : compréhension des TDR, méthodologie, expériences du ou des consultants
- Offre financière : tarifs journaliers, nombre de jours proposés, frais annexes, offre globale correspondant au budget disponible

L’évaluation technique suivra la grille d’évaluation suivante :

<b>Critères</b>	
<b>OFFRE TECHNIQUE</b>	<b>60%</b>
Compréhension des TDR/Présentation de la méthodologie utilisée	10%
Références et expériences du consultant	30%
<i>Expériences d’audit de structures ONG</i>	10%

<i>Expériences d'audit de projets internationaux</i>	10%
<i>Expérience dans l'audit de financement public</i>	10%
CV du ou des intervenants/partage des responsabilités	10%
Calendrier prévisionnel d'intervention/estimation des charges en jour/homme	10%
<b>OFFRE FINANCIERE</b>	<b>40%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

Une fois les offres reçues et analysées, les demandeurs se réservent le droit de négocier les propositions avec les candidats présélectionnés.

Le demandeur se réserve également le droit de ne sélectionner aucun candidat si aucune offre n'était jugée satisfaisante.

Toute information concernant le projet **SATER** et incluse dans les documents de cet appel d'offres ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le prestataire. Les demandeurs acceptent de ne divulguer ou publier aucune information relative à cet appel à d'offres.

De la même façon, tout document fourni par le prestataire sera considéré comme confidentiel.

## **IX.2 Budget**

Le budget maximum pour l'audit est de **10 000 euros** toutes taxes comprises et toutes missions sur le terrain incluses.

## **X. Envoi des offres**

Les offres, sont à envoyer, par mail, en langue française, avec en objet la référence : « **SATER – Audit financier** », impérativement aux adresses suivantes :

- [mmartinez@acting-for-life.org](mailto:mmartinez@acting-for-life.org)
- [jbaumuller@acting-for-life.org](mailto:jbaumuller@acting-for-life.org)
- [aconsoli@acting-for-life.org](mailto:aconsoli@acting-for-life.org)
- [steillard@acting-for-life.org](mailto:steillard@acting-for-life.org)

avec demande d'accusé de réception.

Date limite d'envoi des candidatures : le **02/10/2024 à 23:59h** (UTC +2h)

## XI. Annexes

### X.1 Budget du Projet

N° projet : CCO1127 01 L Tranche 1 : 18 mois Tranche 2 : 18 mois		Total dépenses prévisionnelles (convention) (en €)	Dépenses prévisionnelles (convention) Tranche 1 (en €)	Dépenses prévisionnelles (convention) Tranche 2 (en €)	Part des dépenses prévisionnelles /total dépenses prévisionnelles (convention) (en %)
Types de dépenses (en €)					
Sous total 1 - Immobilier, équipements techniques et mobilier	71 013	39 200	31 813	12%	
Sous total 2 - Achats et services extérieurs	44 559	23 338	21 221	7%	
Sous total 3 - Frais de services, d'études et de prestations externes	106 757	38 153	68 603	17%	
Sous total 4 - Frais de voyages, de déplacements et de mission	51 455	22 188	29 267	8%	
Sous total 5 - Activités non ventilables	47 598	24 390	23 207	8%	
Sous total 6 - Ressources Humaines	217 555	108 778	108 778	35%	
Sous total 7 - Fonds redistributifs	2 000	1 000	1 000	0%	
<b>A-Sous-total coûts directs (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>540 936</b>	<b>257 047</b>	<b>283 889</b>	<b>88%</b>	
B - Divers et imprévus (5% maximum de la ligne A)			0	0%	
<b>C-Total coûts directs (A+B)</b>	<b>540 936</b>	<b>257 047</b>	<b>283 889</b>	<b>88%</b>	
D-Coûts indirects	75 731	35 987	39 744	12%	
- % maximum de la ligne C (défini dans l'AMI concerné)	75 731	35 987	39 744	12%	
<b>TOTAL GENERAL (C+D)</b>	<b>616 667</b>	<b>293 035</b>	<b>323 632</b>	<b>100%</b>	

Partenaire	Pays	Total dépenses prévisionnelles (convention) (en €)	Dépenses prévisionnelles (convention) Tranche 1 (en €)	Dépenses prévisionnelles (convention) Tranche 2 (en €)
Fondation ALMA	Colombie	416 321	202 471	213 850
Acting for Life	France	124 615	54 577	70 038
Coûts indirects	N/A	75 731	35 987	39 744
<b>TOTAL</b>		<b>616 667</b>	<b>293 035</b>	<b>323 632</b>

## X.2 Questionnaire à remplir par l'auditeur et à remettre à l'Agence Française de Développement

### LISTE DE VERIFICATION AUDIT FINANCIER

L'auditeur retenu au titre de l'appel d'offre s'engage à réaliser l'ensemble des vérifications suivantes, et à **annexer cette liste complétée et signée au rapport d'audit final**. Si certains points n'ont pas pu être vérifiés, il conviendra de le préciser et d'en donner la raison dans la lettre de management.

<b>Auditeur (nom/statut/adresse) :</b>
<b>Certification/qualification :</b>
<b>OSC ou partenaire audité :</b>
<b>Dates de l'audit :</b>
<b>N° convention AFD</b>
<b>Montant audité :</b>
<b>Tranches :</b>

<b>1. QUESTIONS DE CONTRÔLE</b>	<b>Oui, le point a été vérifié</b>	<b>Rajouter un commentaire si le point n'a pas pu être vérifié</b>
<b>1.1. Modalités du contrôle</b>		
Une réunion de cadrage entre l'auditeur et l'OSC a-t-elle été tenue dans les 12 premiers mois de mise en œuvre du projet?		
L'échantillonnage des dépenses à vérifier a-t-il été défini de façon indépendante par l'auditeur ?		
L'échantillon de dépenses à vérifier est-il supérieur à 50% du montant total des dépenses du projet ?		
Chaque rubrique du budget a-t-elle fait l'objet de vérifications pour un montant significatif ?		
Le contrôle des dépenses gérées localement a-t-il été effectué par l'auditeur ? Si cela est le cas, veuillez expliciter la méthode de contrôle (déplacement sur le terrain, association avec un cabinet d'audit local, remontée des pièces locales au niveau du siège, etc.) ?		

<b>1.2. Obligations contractuelles</b>		
Les documents contractuels (formulaire de candidature, convention de financement, accord de partenariat) existent-ils ; sont-ils signés et datés ?		
Existe-t-il un système clair de gestion comptable et financier ? Les responsabilités de l'OSC, de la coordination du projet, de la gestion et des contrôles financiers ont-elles été clairement définies ?		
Les dispositions incluses dans la convention ainsi que celles prévues par le guide méthodologique en vigueur au moment de l'octroi ont-elles été respectées ?		
<b>1.3. Analyse du plan de financement</b>		
Le plafond appliqué aux valorisations de 25 % maximum du budget total du projet a-t-il bien été respecté ? Point d'attention, les valorisations ne peuvent pas apparaître dans les contributions de l'AFD et des ministères français.		
Les modalités de calcul des valorisations explicitées dans le guide méthodologique ont-elles bien été respectées ?		
Le budget convenu contractuellement a-t-il été globalement respecté, dans la limite des règles définies par rubrique budgétaire et partenaire?  Si vous avez constaté une variation supérieure à 20% du total de chacune des rubriques budgétaires, a-t-elle fait l'objet d'un avis de non objection de la part de l'AFD ?		
Dans le tableau des dépenses, les plafonds prévus par le guide méthodologique ont-ils bien été respectés : - La rubrique « divers et imprévus » est plafonnée à 5 % du total des coûts directs du projet (hors coûts indirects et de structure) - Si l'OSC a prévu une ligne spécifique « personnel du siège dédié au projet » dans la rubrique budgétaire « Ressources Humaines », les coûts indirects sont plafonnés à 14% des coûts directs du projet - Si l'OSC a déclaré des coûts indirects à concurrence de 12% des coûts directs du projet, a-t-on vérifié que la rubrique «Frais de voyages et déplacement et de mission» n'inclue que les frais de mission du personnel du siège (perdiems et frais de transport) ?		
Les partenaires et parties prenantes bénéficiaires de rétrocessions supérieures à 5 000 € ont-ils été systématiquement signalés à l'AFD ?		
<b>1.4. Vérification du système comptable</b>		

Dans la comptabilité de l'OSC, existe-t-il un code analytique dédié aux recettes et dépenses induites par le projet ?		
Le montant indiqué dans le rapport d'exécution peut-il être réconcilié avec une liste de dépenses extraite du système comptable?		
Le système d'enregistrement permet-il d'attribuer à chaque dépense une facture ou une pièce comptable d'une valeur probante équivalente ?		
Le système d'enregistrement permet-il d'attribuer à chaque dépense un justificatif de paiement (généralement un relevé bancaire, une confirmation de virement bancaire, un ticket de caisse) ?		
<b>1.5. Contrôle des dépenses</b>		
<p><b><u>Conformité à la législation applicable</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les règles communautaires et nationales ont-elles été respectées ?</li> <li>- Le processus de passation de marché public est-il conforme concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les règles de passation de marché public européennes et nationales/ internes et celles stipulées dans la convention.</li> <li>▪ La documentation sur le respect de la procédure retenue (candidatures, lettres de rejet, notification, contrat).</li> <li>▪ Les principes de transparence, de non discrimination, de traitement équitable et de respect de la concurrence ont-ils été respectés ?</li> </ul> </li> </ul>		
<p><b><u>Contrôle de l'éligibilité des dépenses</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dépenses sont-elles conformes aux critères d'éligibilité explicités dans le guide méthodologique ?</li> <li>- A-t-on obtenu l'assurance que la dépense n'a pas déjà été subventionnée par un autre financement (UE, régional, local ou autre) non déclaré au plan de financement ? Des contrôles existent-ils afin d'éviter le double-financement ?</li> </ul>		
<p><b><u>Dépenses de personnel</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dépenses sont-elles bien liées aux employés de l'OSC ou autrement justifiées au titres des actions prévues dans la convention?</li> <li>- Les charges de personnel sont-elles justifiées par des documents tels que les contrats de travail, les bulletins de paie (ou tout autre document de valeur probante équivalente), justificatifs de paiement, détail des calculs pour la détermination du coût unitaire du personnel (jour, semaine, mois), fiches de pointage, feuilles de temps spécifiques au projet ?</li> <li>- Le calcul repose-t-il sur les coûts réels (salaires bruts + obligations contractuelles de l'employeur pour l'employé ayant effectivement travaillé sur le projet) ?</li> <li>- Lorsque le personnel ne travaille pas à temps plein sur le projet, le calcul du prorata est-il basé sur une méthode tracée et vérifiable ?</li> </ul>		

<p><b><u>Voyage et hébergement</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dépenses de déplacement, perdiem et d'hébergement ont-elles été déclarées conformément à une réglementation interne établie par l'OSC ?</li> <li>- Les voyages auxquels ces dépenses se rapportent sont-ils justifiés par les objectifs du projet tels qu'ils étaient prévus dans la demande initiale ?</li> <li>- Les déplacements sont-ils circonscrits aux zones géographiques couvertes dans le projet ? Si extérieurs, ont-ils été explicitement validés avec l'AFD ?</li> <li>- Les dépenses de déplacement et d'hébergement sont-elles exclusivement liées à des voyages effectués par des intervenants du projet identifiés par l'OSC ou ses partenaires ?</li> </ul>		
<p><b><u>Les dépenses d'équipement</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le matériel acheté a-t-il été prévu initialement dans la demande de financement ? Si ce n'est pas le cas, y a-t-il une validation de l'AFD par ANO conformément aux dispositions du guide méthodologique (seuil de matérialité &gt; 10 000 € pour les projets de terrain et d'intérêt général) ?</li> <li>- Dans le cas où un bien matériel est valorisé, la méthode d'amortissement est-elle conforme aux règles de la comptabilité générale ?</li> <li>- Si le matériel n'a pas uniquement été utilisé pour le Projet, seule une part des coûts réels est-elle allouée au projet ? Cette part est-elle calculée selon une méthode équitable et justifiée ?</li> </ul>		
<p><b><u>Expertises externes</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dépenses sont-elles liées aux éléments prévus sur cette ligne budgétaire d'après les caractéristiques mentionnées dans la demande de financement ?</li> <li>- Le recours à l'expertise externe a-t-il été réalisé en conformité avec les règles de mise en concurrence et de passation stipulées dans la convention ?</li> </ul>		
<p><b><u>Taux de change</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La méthode de conversion appliquée par l'OSC a-t-elle été expliquée et le taux vérifié ?</li> <li>- Cette méthode est-elle conforme aux dispositions de l'Article 3.2.3 de la convention ?</li> <li>- Le Bénéficiaire a-t-il spécifié la manière dont il utilisera les sommes générées par les gains de change et compensera les pertes de change pendant la durée de mise en œuvre du projet ?</li> </ul>		

<b>2. LIVRABLES ATTENDUS</b>	<b>Oui, transmis à l'AFD</b>	<b>Non, pourquoi ?</b>
Un rapport de vérification des dépenses, apportant des commentaires sur chacun des contrôles ainsi que le montant des dépenses déclarées		

<b>2. LIVRABLES ATTENDUS</b>	<b>Oui, transmis à l'AFD</b>	<b>Non, pourquoi ?</b>
inéligibles et incluant notamment une évaluation sur les appels d'offre, les rétrocessions et les valorisations réalisées au cours du projet.		
Une lettre de management reprenant les principales conclusions du rapport de vérification des dépenses et formulant les principales recommandations.		